

Audit des comptes consolidés en normes IFRS et en normes françaises

PUBLIC VISÉ

Auditeurs internes – Experts comptables,
Commissaires aux comptes – Responsables
financiers, consolidation et comptables –
Consolideurs

Pré-requis : cette formation ne nécessite aucun
pré-requis particulier.

OBJECTIFS

- › Être en mesure d'évaluer la fiabilité du processus d'établissement des comptes consolidés et l'exhaustivité des informations requises selon les normes IFRS et les normes françaises
- › Connaître les contrôles-clés permettant de s'assurer de la correcte réalisation des opérations de consolidation et de détecter les éventuelles anomalies
- › Maîtriser les impacts des variations de périmètre

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- › Cette formation fait le point sur les techniques d'audit à mettre en œuvre pour valider le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés conformes au référentiel IFRS et au règlement ANC 2020-01. Elle propose les pistes pour évaluer le contrôle interne et effectuer les tests substantifs appropriés.

DURÉE : 2 JOURS
DATES* : 05-06/02/24
10-12/06/24
10-11/10/24
PRIX : 2 200 € HT

(*) Mode d'animation : présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.

CONTENU

- › **Analyse succincte du cadre légal et réglementaire**
 - Les règlements français
 - Les normes IFRS
- › **Revue de l'organisation de la consolidation et de l'information financière interne**
 - Évaluer l'organisation : compétences des équipes de consolidation, diffusion des procédures du groupe, utilisation de sous-consolidations...
 - Comprendre les spécificités de l'outil informatique et faire le lien avec la piste d'audit : structure de la liasse, alimentation des données, traitements automatisés
 - Appréhender les différents reportings internes
- › **Contrôle du processus de consolidation**
 - Valider le périmètre de consolidation
 - Contrôler les retraitements opérés pour obtenir des comptes « groupe »
 - . Retraitements et éliminations : résultat net ou OCI ? Quels contrôles ?
À quels niveaux ?
 - . Impôts différés : le contrôle à l'aide du tableau de la preuve d'impôt
 - Utiliser le tableau de variation des capitaux propres pour s'assurer de l'élimination des titres et de la correcte répartition des capitaux propres
- › **Diligences spécifiques dans un contexte d'acquisition/de cession de titres de participation**
 - Le cas particulier des sociétés mises en équivalence (IAS 28)
 - La détermination du *goodwill*, son affectation et son suivi ultérieur
 - Le traitement des autres variations de périmètre, la validation des impacts comptabilisés en capitaux propres ou en résultat
 - Focus sur le recyclage en résultat des éléments comptabilisés en OCI
- › **Autres travaux à réaliser**
 - Validation du tableau des flux de trésorerie
 - Revue détaillée des informations requises en annexes
 - La certification des comptes consolidés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En amont :** quiz d'auto-évaluation
- **Pendant la session :** chaque point abordé est accompagné d'exemples chiffrés tirés de la pratique et d'états financiers publiés. Cas pratiques (incluant les schémas comptables), quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.
- **En aval :** apports documentaires.
L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

©FinHarmony - Cet atelier peut être organisé en intra-entreprise
Tél. 01 53 17 39 00 - formation@finharmony.net